

TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS-TES !

COLLECTIF
ROOSEVELT

Pour ne pas renoncer au travail comme facteur de socialisation, d'épanouissement et de reconnaissance !
Trop souvent insatisfaisant, voire facteur de souffrance, il est pourtant possible pour chacun d'y trouver son compte.

Pour ne pas renoncer au travail comme mode de distribution de la richesse !
Ceux qui en sont exclus sont de plus en plus nombreux : le contrat social n'est plus respecté.

Pour ne pas renoncer à mieux équilibrer nos vies, à nos loisirs et à nos activités en dehors du travail !
A chacun d'arbitrer ses choix de vie et ses manières de contribuer à la société, l'activité ne se réduit pas à l'emploi.

SOMMAIRE

Page 1 Introduction

- Le chômage de masse : tous concernés
- Les multiples coûts du chômage

Pages 2-3 Diagnostic : Comment en sommes-nous arrivés là ?

- La fin des « trente glorieuses »
- Ce n'est pas une « crise » : on produit beaucoup plus avec moins de travail ...
- Une mutation de l'économie française
- La croissance des inégalités au cœur du problème
- Un partage inégal du travail existe bel et bien depuis 40 ans selon la loi du marché
- Mais on cherche des boucs-émissaires en désignant des « surnuméraires »

Page 4 C'est mieux ailleurs ?

- En Europe ? - Aux Etats-Unis ?
- En Allemagne ?
- Le fantasme du phénomène cyclique et de la reprise

Pages 4-5 Que faut-il faire alors ?

- Aller chercher la croissance avec les dents ?
- Baisser le « coût » du travail ?
- Et quand il n'y a plus de charges, on fait quoi ? On baisse les salaires et les droits des travailleurs ?

Pages 5-7 Pourquoi ne pas changer de modèle ?

- La réduction du nombre d'heures travaillées est un fait : - 4 % en 40 ans
- Mais il paraît que les français travaillent déjà moins que les autres...
- L'exemple allemand tant vanté
- L'exemple français : les 35h, c'est un pacte de responsabilité réussi pour l'emploi
- La durée de travail est la variable clé de l'évolution de l'emploi
- Pourquoi la RTT est-elle tabou malgré son efficacité contre le chômage ?
- Comment engager la Redistribution du Temps de Travail (RTT) ?
- La RTT, un élément d'un projet de société au-delà de la croissance

Page 7 Climat, emploi, social, les penser ensemble c'est vital

- Chercher l'emploi dans la transition énergétique et dans les territoires
- Lutter contre les inégalités de revenu : vers un revenu maximum ?
- Réfléchir ensemble au fonctionnement d'une société au-delà de l'emploi

Page 8 Ouvrons le débat !



Le chômage de masse : tous concernés

Le chômage augmente en France de manière quasi-continue depuis 40 ans.
Au quatrième trimestre 2014, il y avait (en France métropolitaine), selon l'INSEE :

- 2,8 millions de chômeurs (au sens du Bureau international du Travail),
- 1,7 millions de personnes en sous-emploi (à temps partiel, souhaitant travailler plus)
- 1,4 millions dans le « halo autour du chômage » (chômeurs découragés, classés inactifs)
- **Au total ce sont 6 millions d'exclus (soit environ 20% des actifs) dont 1 million sont allocataires du RSA et 25% sont des jeunes actifs.**

En 2014, le taux de chômage en France est estimé à 9,9 %, pour une moyenne dans l'UE de 10,1 % (Eurostat). Le problème du chômage, du sous-emploi et de l'exclusion sociale est grave et concerne l'ensemble des pays d'Europe.



Les multiples coûts du chômage : tous concernés

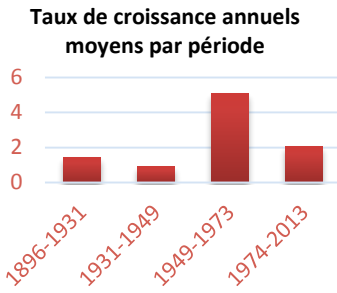
- **Le chômage est un gâchis économique** : des milliards sont consacrés à l'indemnisation mais seulement 48% des demandeurs d'emploi sont indemnisés (Source : DARES Indicateurs n°45, juin 2015).
- **C'est un drame humain** : La surmortalité est, en comparaison des actifs occupés, 3 fois supérieure chez les hommes en recherche d'emploi, 2 fois chez les femmes. Source : Annie MESRINE, Economie et Statistique n° 334 2000-4, page 33).
- **C'est un facteur d'aggravation des problèmes sociaux.**

La précarité de l'emploi conduit les travailleurs à accepter l'inacceptable : le recours abusif aux stages, aux CDD, à l'intérim, la déqualification, la dégradation des conditions de travail...



Et pourtant, il n'y a pas de fatalité !

DIAGNOSTIC - COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

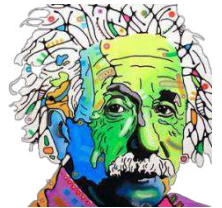


Source : INSEE (O. Marchand, Cl. Thélot « deux siècles de travail en France » pour les périodes 1896-1931 et 1931-1949)

La fin des « trente glorieuses »

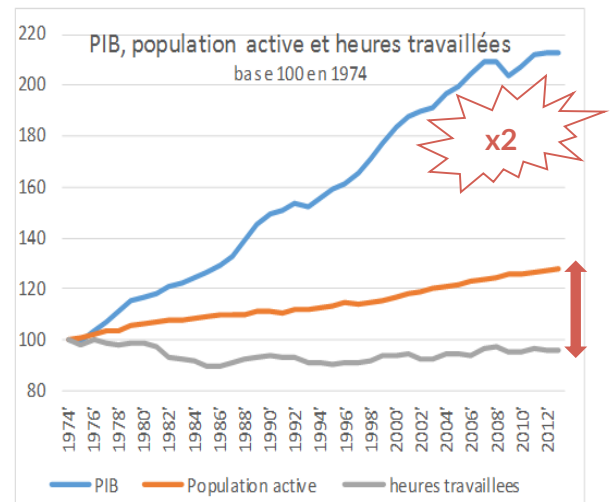
- **1974-75, première période de récession, marque la fin des « trente glorieuses ».**
- **L'après-guerre avait été une période exceptionnelle de croissance, s'expliquant par la reconstruction, le rattrapage technologique et la modernisation agricole, le pétrole bon marché, le développement de la consommation et l'intervention régulatrice de l'Etat.**
- **Depuis le début des années 70, les économies européennes sont retournées à des niveaux de croissance faibles, proches de ceux connus antérieurement.**
- **Il ne s'agit donc pas d'une « crise, mais d'une nouvelle période où les mutations économiques sont accélérées par la mondialisation, la financiarisation et la dérégulation.**

« La mauvaise utilisation des gains de productivité était la cause fondamentale de la crise. Ce même progrès technique qui pourrait libérer les hommes d'une grande partie du travail nécessaire à leur vie est le responsable de la catastrophe actuelle. » Albert Einstein, 1933



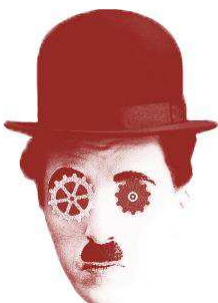
Ce n'est pas une « crise » : on produit beaucoup plus avec moins de travail ...

- **En 40 ans, l'économie française a doublé sa production (+ 113 %) avec 4 % de travail en moins (gains de productivité).**
- **Dans le même temps la population active passait de 22,4 à 28,62 millions de personnes (+ 28 %), grâce au baby-boom et au travail des femmes.**
- **Le total des heures travaillées (tous secteurs confondus) est passé de 42 milliards d'heures à 40,2 milliards en 2013 (Insee). Lire plus : Guy Démarest (<http://bit.ly/1Lcvaxy>)**



...Un pays qui double ses richesses a les moyens de combattre le chômage !

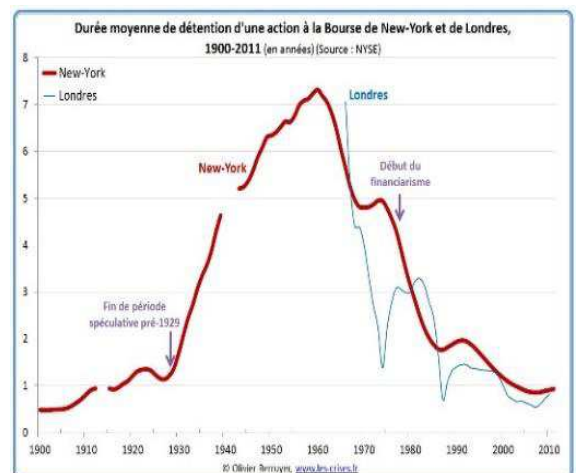
Une mutation de l'économie française



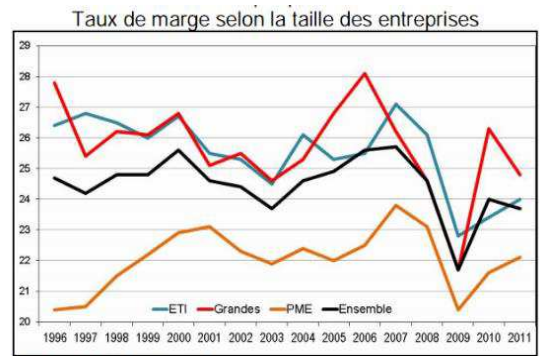
- **Mondialisation** : les industries de faible technologie et/ou à fort contenu en main-d'œuvre (confection, électronique grand public, produits de consommation courante, etc) ont massivement quitté les pays riches.
- **Stratégie industrielle** : L'économie française, qui propose principalement des produits de gamme intermédiaire, à faible compétitivité hors prix, a été particulièrement affaiblie par la désindustrialisation : l'industrie pèse aujourd'hui en France moitié moins qu'en Allemagne.
- **Evolution des métiers** : Le développement du secteur tertiaire n'a permis ni le reclassement des anciens ouvriers de l'industrie, ni la création de suffisamment d'emplois nouveaux pour faire face à l'augmentation de la population active.

D'après Bercy, « les principaux responsables (des destructions d'emplois) sont les gains de productivité qui représentent 65% des destructions entre 2000 et 2007. Viennent ensuite la concurrence internationale (30 %) et les externalisations de postes, à hauteur de 5%. » Source : « Economie : les causes de la désindustrialisation (1980-2007) » (<http://bit.ly/1B5Ncbu>)

- **Les grandes entreprises se sont engluées dans le financiarisme** dont une des caractéristiques principales est un court-termisme absolu. La durée de détention des actions a retrouvé son niveau des années 1920. Ceci a un impact majeur sur la gestion des entreprises: un actionnaire qui va rester 3 ou 6 mois (ou moins d'une journée) au capital d'une entreprise n'a pas la même attente qu'un actionnaire qui reste 10 ans... Source : les-crises.fr (<http://bit.ly/1HzDt47>)



- **A la fin des années 1980, toutes les entreprises non financières – cela va donc au-delà du CAC 40 - distribuaient 30 % de leurs bénéfices en dividendes. En 2012, c'était 85 % !** Lorsque les entreprises françaises créent de la richesse, elles ne privilégient ni l'investissement pour préparer l'avenir et renforcer leur compétitivité, ni l'emploi, mais la rémunération des actionnaires. *Source : Christian Chavagneux (<http://bit.ly/1gzKuzn>)*
- **Pendant que les spéculateurs se goinfrent, les marges des PME sont au plus bas dans l'industrie.** On observe une grande disparité des taux de marge selon les tailles des entreprises. Son niveau est nettement inférieur dans les PME par rapport aux ETI et aux grandes entreprises. *Source : Michel Husson (<http://bit.ly/1O7QwtR>)*



La croissance des inégalités au cœur du problème

- **En France et dans la plupart des pays riches, les inégalités de revenu et de patrimoine ont fortement augmenté depuis les années 1990.** *Source : Rapport sur les inégalités en France (www.inegalites.fr).*
- **Dans « Le capital au XXI^e siècle », Thomas Piketty montre que cette progression des inégalités est liée à des taux de profit supérieurs au taux de croissance de l'économie :** la rémunération des capitaux croît plus vite que la richesse créée, réduisant les parts consacrées à l'investissement productif et à la rémunération du travail.

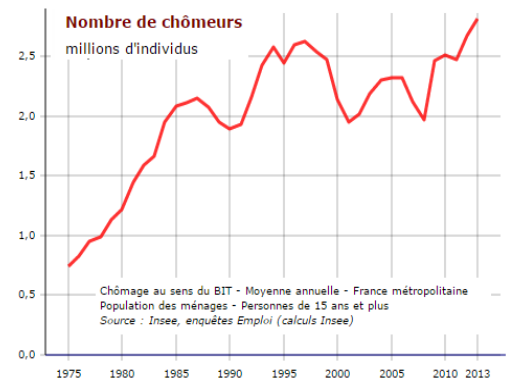
Part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises OCDE - 15*



- **« En France, la part des salaires dans le PIB est passée de 75 % en 1980 à 65 % en 2008, puis est remontée légèrement à 67 % en 2011 du fait de la crise qui s'est déclenchée en 2007-2008. »** *Source : « Stop au mirage de la croissance », Jean-Pierre Brovelli et Claude Simon (Collectif Roosevelt)*
- **Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié, le 15 juin 2015, une étude (« causes and consequences of income inequality », Dabla-Norris et autres) concluant que les inégalités de revenus nuisent à la croissance. Il recommande de mettre l'accent sur le développement des compétences et sur une politique fiscale plus redistributive.**

Un partage inégal du travail existe bel et bien depuis 40 ans selon la loi du marché

- **D'un côté, de plus en plus d'exclus de l'emploi :** Entre 1974 et 2013, le nombre de chômeurs a été multiplié par quatre (*source : INSEE*). La précarité a explosé : CDD, intérim, « stages », « auto-entrepreneurs », temps partiel subi,... 90 % des embauches se font en CDD ou intérim (*source : DARES Analyses n°56, juillet 2014*). Le taux de « rotation de la main d'œuvre » a presque quintuplé en 30 ans (*source : Claude PITARD in Emploi et salaires, INSEE, 2014, page 35*).
- **De l'autre, ceux qui travaillent plein pot, et parfois trop :** L'enquête Conditions de travail 2013 (DARES) indique que 53 % des sondés travaillent plus de 35 h, 32 % plus de 39 h, 6 % travaillent plus de 50 h ! Les dépassements d'horaires ont lieu tous les jours ou souvent pour 27 % des salariés. Dans un cas sur deux (80 % des cadres, 41 % des employés, 24 % des ouvriers), ces heures supplémentaires ne sont ni payées ni compensées !



En France, le chômage de masse provient, en grande partie, d'une distribution inéquitable des richesses et du travail

Mais on cherche des boucs-émissaires en désignant des « surnuméraires »

- **L'immigration serait la cause du chômage en prenant le travail des natifs ?** L'OCDE n'a trouvé aucun lien entre les taux de chômage et le poids des immigrés dans la population active, *Lire OCDE, Les migrants et l'emploi (Vol. 2) 15 Jan 2009 (<http://bit.ly/1xjkWFQ>)* Par ailleurs, les études montrent que l'effet de l'immigration en France est positif sur l'économie (+4 milliards par an selon l'Université de Lille) ou pèse faiblement (-10 milliards selon l'OCDE), notamment sur les retraites.
- **Aujourd'hui, en France, 82,5% des emplois à temps partiel sont occupés par les femmes** (Cese 2013). Le partage du travail actuel est clairement inégalitaire pour les femmes. *Guillaume Duval (<http://bit.ly/115Gzyt>)*
- **Travailleurs handicapés, personnes non ou peu qualifiées ou découragées par le fonctionnement du marché du travail sont considérées de plus en plus comme inaptes au travail, « inemployables » ou finissent par se mettre d'elles-mêmes en retrait du marché du travail.** *Source : La lettre de l'insertion n° 030 - octobre 1997 (<http://bit.ly/1dBjBkR>)*

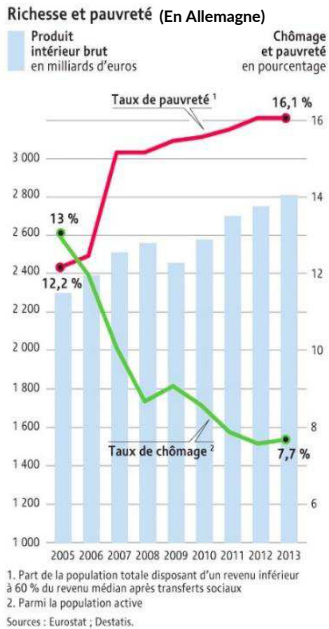
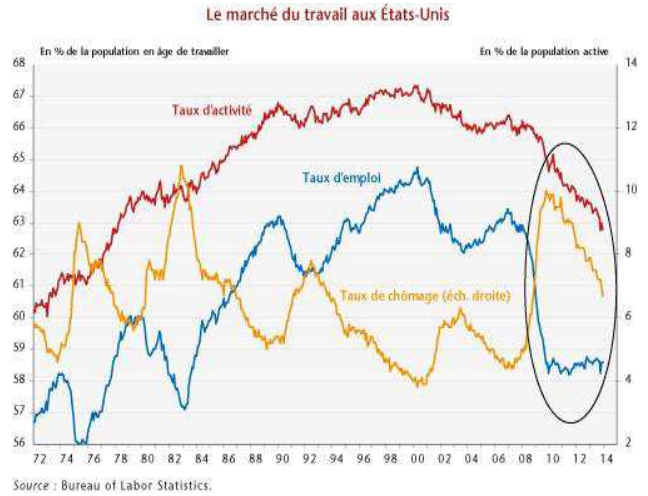
En Europe ?

En 2008, « malgré des écarts significatifs de taux de chômage, la plupart des pays européens [UE27] ont des profils assez semblables. Schématiquement, leurs économies offrent de l'emploi (en équivalent temps-plein = ETP) à 84 % de la population active et à 61 % de la population en âge de travailler. » Jean-Marie Perbost « Travailler plus ? Travailler moins ? » pour la Green European Foundation, 2011 (<http://bit.ly/1DOWuf5>)



Aux Etats-Unis ?

- **Début 2015, les USA présentent un taux de chômage enviable : 5,4 %...mais le taux d'emploi est tombé à 59 % (contre 64,1 % en France). 93 millions : c'est le nombre record d'américains de 15 à 64 ans exclus de l'emploi mais classés inactifs (halo du chômage) ! À côté, les 8,5 millions de "vrais" chômeurs (qui eux cherchent un emploi) font figure d'épouvantail.** Source : Christine Riffart, OFCE (<http://bit.ly/1COlbg>)
- **Autrement dit, autour de 20% des actifs sont exclus de l'emploi, comme en France. Les jeunes sont incités à étudier plus longtemps, les femmes à rester à leur domicile après avoir élevé leurs enfants, et des chômeurs découragés cessent de chercher un emploi.** Source : Jean Gadrey (<http://bit.ly/1S7ur1l>)



En Allemagne ?

- **Trucages statistiques** : selon la plupart des économistes, entre 2003 et 2014, l'Allemagne a ajouté presque 4 millions d'emplois, le Royaume-Uni près de 2,6 millions, et la France près de 1,1 million, une performance déplorable. Ils ont pris sciemment comme année de départ une année exceptionnelle (2003), or si l'on prend une autre comme « base 100 » c'est le modèle allemand qui est à la traine. Source : Jean Gadrey (<http://bit.ly/1TgkyzU>)
- **L'inversion de la courbe du chômage à l'allemande s'est faite au prix d'une pauvreté croissante (indemnisation du chômage réduite, mini-jobs).** Source : Le Monde Diplomatique

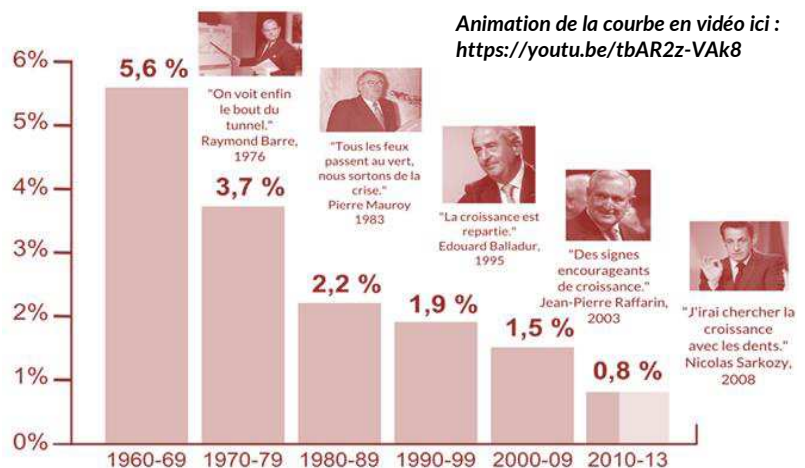
Le fantasme du phénomène cyclique et de la reprise
Plus de 61 millions d'emplois ont été supprimés dans le monde depuis la crise économique mondiale en 2008. Plus de 212 millions de personnes se retrouveront sans emploi en 2020, selon le rapport de l'Organisation Internationale du Travail (<http://bit.ly/1dMbxOk>). Mais la notion de « crise » sous-entend le dérèglement intempestif d'un système pérenne. Il suffirait alors d'attendre une « reprise » ou un « alignement de planètes » pour que les affaires reprennent comme avant. La croyance dans un équilibre macro-économique retrouvé n'est-elle pas une illusion (*Illusion financière, Gaël Giraud, 2014*), voire même une imposture (*L'imposture économique, Steve Keen, 2014*) ?

La France sauve les meubles souvent mieux qu'ailleurs

QUE FAUT-IL FAIRE ALORS ?

« Aller chercher la croissance avec les dents » ?

- **Ci-contre la croissance en France depuis 1960**
- **C'est, pour les principaux partis politiques, LA solution.** Après 40 ans de « crise », n'est-il pas temps de regarder la réalité en face ? Le temps de la croissance est fini, pour la France comme pour l'ensemble des pays riches.
- **Elle ne suffirait pas à créer suffisamment d'emplois** parce que la croissance ne remontera pas à 3% l'an, ni sans doute même à 2% ou 1,5%. Guy Démarest (<http://bit.ly/1RMQJZo>)

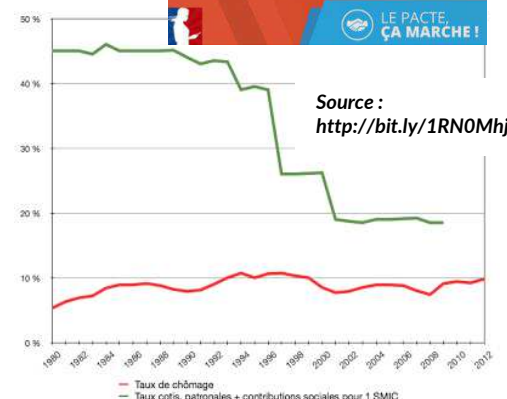


Baisser le « coût » du travail ?

- Les « baisses de charges » constituent aujourd'hui la plus grosse partie des aides à l'emploi : allègements Fillon : 21 Milliards + CICE : 20 Milliards + Pacte de Responsabilité : 9 Milliards. Total = 50 Milliards d'euros (calcul OFCE, Alternatives Economiques n° 104, février 2015).
- Cela fait 25 ans que les gouvernements successifs mènent la même politique d'abaissement des cotisations sociales à proximité du SMIC. La dernière « publicité » gouvernementale vantant les « baisses de charges » promet même 0 cotisations sociales. Source : Alter Eco Plus <http://bit.ly/1bqleRA>
- Cette politique a pu favoriser l'emploi des moins qualifiés, mais elle a des effets pervers : elle déséquilibre les comptes de la sécurité sociale, elle pénalise les emplois qualifiés (qui sur-cotisent pour compenser partiellement), elle favorise la désindustrialisation (l'industrie, dont les salaires sont plus élevés, cotise plus que les services), crée une « trappe à bas salaires » (les allègements étant dégressifs, ils dissuadent l'employeur d'augmenter les salaires) et contribue à la déqualification des jeunes (sous-payés alors que leur niveau de formation augmente).

LE COUT DU TRAVAIL CONTINUE DE BAISSER

IL Y A DÉSORMAIS 0 CHARGE DE SÉCURITÉ SOCIALE SUR LES EMPLOIS AU NIVEAU DU SMIC



Et quand il n'y a plus de charges, on fait quoi ? On baisse les salaires et les droits des travailleurs ?

- « Travailler plus pour gagner moins » : C'est l'idée avancée par plusieurs ténors de la droite : Sarkozy, Fillon, Woerth, Juppé. Hervé Morin a été le plus clair : « il faut le passage à 39 heures payées 35 » (déclaration au journal Les Echos, le 28/01/2015).
- « Reculer l'âge légal de départ à la retraite » : Pourtant, ces réformes, ajoutées à la fin des pré-retraites et des dispenses de recherche d'emploi, ont augmenté le chômage des seniors et réduit les flux d'embauche.
- « Simplifier » le code du travail : Le MEDEF, Les Républicains et maintenant une partie du PS, veulent réduire la législation du travail à quelques principes fondamentaux et renvoyer la définition précise des règles à la négociation d'entreprise (voire, en cas de désaccord, laisser l'employeur décider seul). La pression du chômage et l'affaiblissement des organisations syndicales conduiraient alors à des reculs importants des droits des travailleurs.

Urgence : BRISER UN TABOU et déconstruire le mythe des « 35 heures, la cause de tous les maux de la France ».

POURQUOI NE PAS CHANGER DE MODÈLE ?

La réduction du nombre d'heures travaillées est un fait : - 4 % en 40 ans



La question n'est donc pas d'être pour ou contre, mais bien de choisir :

- Réponse A : On laisse la loi du marché opérer une répartition inégale,
- Réponse D : On agit pour une redistribution équitable.

Mais il paraît que les français travaillent déjà moins que les autres...

La France est loin d'être le pays où l'on travaille le moins si l'on prend en considération les temps partiels (ce que ne font généralement pas les commentateurs). La durée effective annuelle du travail (ensemble des salariés, temps plein et temps partiel) est, en 2013, de 1536 h en France ; 1580 en Allemagne, 1637 au Royaume Uni, 1525 en Suède, 1357 aux Pays Bas et 1923h en Grèce. Source : Eurostat, synthèse dans le Journal du Net (<http://bit.ly/1mQTKjL>)

L'exemple allemand tant vanté

- Le partage du travail est moins inégalitaire en France. L'Allemagne, dont la croissance économique et la déprime démographique font diminuer le chômage, a une plus forte proportion de temps partiel (27,3 % contre 18,4 %), plus courts (14,4 h contre 19,9 h), massivement réservés aux femmes (à 46 % à temps partiel contre 30 % en France). Source : Eurostat
- Pourquoi ne dit-on jamais que la filière métallurgique en Allemagne (l'automobile allemande ...) fonctionne sur la base d'un horaire pivot de 35 heures hebdomadaires ? (avec une grande plage de variation horaire en + ou en - des 35 heures, comptabilisée sur un compte épargne temps individuel. Système gagnant/gagnant qui garantit la flexibilité nécessaire à l'entreprise et un salaire constant sécurisant au salarié). Démonstration faite qu'on peut être aux 35 heures et être performant.



L'exemple français : les 35h, c'est un pacte de responsabilité réussi pour l'emploi

Quelques données tirées du rapport de la Commission d'enquête Parlementaire (2014) relative à l'impact sociétal, social, économique et financier de la réduction progressive du temps de travail (<http://bit.ly/1CcYkWW>). Les vidéos des auditions de la commission sont disponibles ici : <http://bit.ly/1J2ITtK>

- **Une création nette de 350 000 emplois.** Entre 1997 et 2002, la France a créé 2 millions d'emplois salariés dans le secteur marchand, tandis que le PIB progressait globalement sur la période de 16 %. La réduction du temps de travail constitue donc bel et bien un moyen de valoriser la croissance et l'orienter dans un sens favorable à l'emploi.
- **La réduction du temps de travail n'a pas provoqué un effondrement de la compétitivité française.** « Les chiffres de l'OCDE sont formels : la compétitivité française s'est améliorée de 1997 à 2002, et ce n'est qu'à partir de 2004 qu'elle décroît. Le taux de marge « ne s'est pas dégradé, il est resté stable de 1998 à 2003. Après 2004, la forte appréciation qu'a connue l'euro a effectivement grevé les coûts de production.



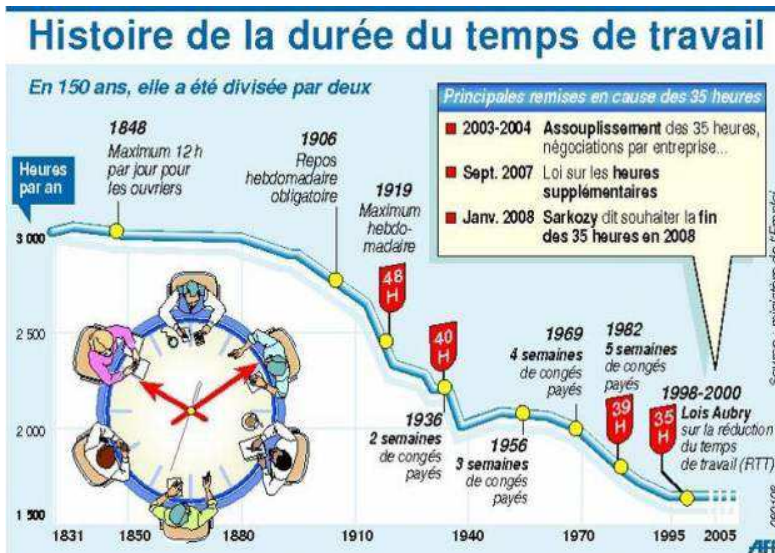
Pour Barbara Romagnan, rapporteure de la Commission Parlementaire, les lois Aubry de réduction du temps de travail à 35 heures par semaine ou 1 600 heures par an, c'est :
«la politique en faveur de l'emploi la plus efficace et la moins coûteuse qui ait été conduite depuis les années 1970»

- **Les 35 heures ne sont pas un cadre rigide et dogmatique.** Elles ont été à l'origine de négociations entre les partenaires sociaux qui ont revitalisé la démocratie dans les entreprises. Si certaines négociations ont été longues, elles ont toutes abouti à des accords et à des réorganisations bénéfiques qui ont dégagé des gains de productivité. Mais malheureusement, les augmentations successives du plafond d'heures supplémentaires qui sont passées de 130 à 180 heures par an dans le sillage de la loi Fillon en 2003, puis à 220 heures en 2004 ont progressivement dévoyé l'ambition initiale des 35h.
- **La réduction du temps de travail n'a pas ruiné la France.** L'estimation du coût global doit tenir compte des cotisations perçues sur les emplois créés; des recettes de taxes perçues sur la consommation générée ; des économies d'assurance chômage. Par conséquent, pour un coût de 10,5 milliards de réduction de cotisations, le coût réel ex post s'élève à 2,5 milliards d'euros. Le coût réel par emploi créé ou sauvegardé s'élève donc à 8 000 euros.

«Réduire le temps de travail reste la solution !» Dominique Méda, sociologue (<http://bit.ly/1EPZHM7>)

La durée de travail est la variable clé de l'évolution de l'emploi

- **«Comment se fait-il que l'idée bizarre qu'on allait résoudre le chômage de masse en allongeant la durée du travail de ceux qui ont déjà un emploi ait pu s'imposer aussi facilement ?»** Guillaume Duval (<http://bit.ly/1gDe1QW>)
- **Si nous n'avions pas réduit la durée moyenne de travail depuis 1974, le taux de chômage atteindrait 30% de la population active et nous aurions plus de 8,5 millions de chômeurs.**
- **La baisse du temps de travail est un mouvement historique (séculaire) qui a notamment participé à permettre l'entrée des femmes sur le marché du travail, à mieux équilibrer la vie familiale et à laisser une place au loisir dans nos vies.** Mais aujourd'hui, la répartition du travail joue mal son rôle alors qu'elle est au cœur du contrat social de notre société. Diaporama «Les salariés et la réduction du temps de travail » par Dominique Méda (<http://bit.ly/1g4ENI2>)



Pourquoi la RTT est-elle tabou malgré son efficacité contre le chômage ?

Depuis 2002, la droite a imposé l'idée que les 35 h étaient la cause de toutes les difficultés. Bien que l'expérience ait montré son efficacité, la RTT est devenue un sujet tabou. Les affirmations péremptoires et démagogiques des tenants du « toujours plus » (inégalitaire), largement relayées, étouffent les analyses objectives qui sont inaudibles. La question du temps de travail ne pourra pas être abordée de nouveau sous le seul angle de la création d'emploi et sous la forme d'une mesure générale et imposée, mais doit devenir un élément d'un projet de société qui se construira progressivement et avec l'adhésion du plus grand nombre.

Il faut remettre d'urgence la durée du travail dans les outils et objectifs des politiques d'emploi

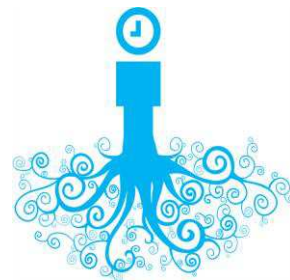
Comment engager la Redistribution du Temps de Travail (RTT) ?

Quelle cible de durée moyenne du travail ?

- Une durée du travail hebdomadaire autour de 30 heures semble aujourd'hui optimale.

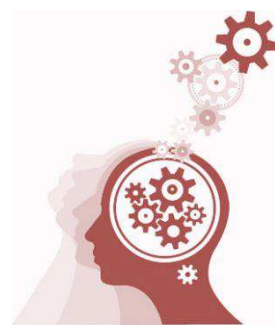
Quelles modalités ? Elles sont multiples et doivent être explorées sans préjugés. Exemples :

- Réduire le temps de travail et accélérer les gains de productivité dans certains secteurs et développer qualité et durabilité dans d'autres, par Jean Gadrey (<http://bit.ly/1xBj386>)
- Baisser et moduler le temps de travail tout au long de la vie, par Ecolinks (<http://bit.ly/1OgFPFK>)
- Un compte épargne temps repensé, par Barbara Romagan (<http://bit.ly/1ygeKtt>)
- Favoriser de nouvelles réductions choisies, individuelles, volontaires et temporaires du temps de travail. Lire « repenser la question du temps de travail », par Michel Montagné (<http://bit.ly/1GYmg1g>)
- La semaine de 30 heures dans toute l'Europe - travailler moins pour sortir de la crise ! Une initiative du groupe de travail ArbeitFairTeilen d'Attac Allemagne <http://bit.ly/1E3951g>
- La semaine de 4 jours à la carte, déjà mise en place dans 400 entreprises, par Pierre Larroutou (<http://bit.ly/1iuscAU>)



Quels financements ? Des pistes existent, combinables entre elles. Exemples :

- A coût constant pour les entreprises, les salariés et l'Etat (activation des dépenses). Voir la proposition du groupe local Collectif Roosevelt de Lyon (<http://bit.ly/1CrDeoR>) et dans l'abécédaire de la réduction du temps de travail (<http://bit.ly/1CTpBkS>)
- Des emplois financés directement, des marges de manœuvre financières et politiques. Lire : « Pour travailler tous demain matin » par Jean-Claude Moog (<http://bit.ly/1Co2SLf>)
- Rééquilibrer les revenus du travail et du capital et réformes fiscales à l'échelle européenne



Comment mettre en oeuvre ? Privilégier la souplesse d'adaptation et le gagnant/gagnant.

- Témoignages d'expérimentations dans le cadre des lois de Robien (<http://bit.ly/1SrScrn>)
- Témoignage d'une entreprise à 32h basée à Portland aux Etats-Unis (<http://bit.ly/1153bPG>)
- Témoignage de la mairie de Göteborg en Suède, passée à la semaine de 30h (<http://bit.ly/1SzMj3j>)

La RTT, un élément d'un projet de société au-delà de la croissance

Le retour de la croissance dans les pays riches n'est ni possible ni souhaitable. Nous devons à la fois modifier notre organisation économique pour en réduire l'impact climatique et environnemental et permettre aux peuples les plus pauvres d'accéder à une vie digne. Cela ne nous empêchera pas de vivre mieux, dès lors que nous entendons par là, non l'augmentation de la consommation et du gaspillage, mais l'épanouissement de chacun et la cohésion sociale. Cela impliquera, notamment, une forte réduction des inégalités et une redistribution du travail.

CLIMAT, EMPLOI, SOCIAL, LES PENSER ENSEMBLE C'EST VITAL

Chercher l'emploi dans la transition énergétique et dans les territoires



Plusieurs études montrent qu'investir dans la reconversion écologique de notre économie pourrait créer 600 000 emplois en France à l'horizon 2020. (rénovation thermique des bâtiments, verdissement des procédés de production, développement des énergies renouvelables et des transports en commun). Voir le billet sur le blog de Jean Gadrey (<http://bit.ly/1MOjpKP>)

Soutenir les expérimentations locales

- Loos-en-Gohelle : ville pilote de la transition énergétique : (<http://bit.ly.com/1K1vILL>)
- « territoires zéro chômeur de longue durée » d'ATD Quart Monde (<http://bit.ly/19oF5IG>)

Du haut de ses 8 % du PIB, l'économie sociale solidaire et écologique (ESSE) témoigne de sa capacité à offrir des solutions alternatives simples, durables et avantageuses dans bien des domaines. L'objectif est de faire passer le champ de l'ESSE de 8% à 35% du PIB en 20 ans. S'informer sur <http://demain-en-mains.info/>

Lutter contre les inégalités de revenu : vers un revenu maximum ?



Quelles sont les inégalités de revenus maximales que l'on peut accepter. Pendant très longtemps, notre économie a fonctionné sans qu'aucun dirigeant n'ait un revenu supérieur à 20 fois le salaire de base. 20 fois le SMIC, c'est déjà considérable ! Aujourd'hui, un nombre croissant de femmes et d'hommes ont des revenus inférieurs au salaire minimum et d'autres, au contraire, ont des revenus 30 fois, 100 fois ou 400 fois plus élevés.



Réfléchir ensemble au fonctionnement d'une société au-delà de l'emploi

Nous traversons actuellement une double crise : une crise de l'emploi et une crise du travail. La crise de l'emploi semble la mieux connue mais se double d'un véritable malaise et d'une perte de sens du travail. Les Français présentent des niveaux de stress, de fatigue et d'insatisfaction au travail parmi les plus élevés sur le Vieux Continent. Dans le même temps, les Français restent, de loin, ceux dont les attentes à l'égard du travail sont les plus fortes, avant comme après les lois Aubry.

Source : Dominique Méda et Patricia Vendramin, *Réinventer le Travail*, PUF, 2013

OUVRONS LE DÉBAT !

Modifier le partage actuel du travail est un choix politique de justice sociale, un choix de société, un nouveau pacte social pour bien vivre dans un monde solidaire.

En Allemagne, c'est la ministre de la Famille qui propose que le temps de travail des parents de jeunes enfants soit réduit à 32 heures par semaine, afin de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. (<http://bit.ly/1GC10ki>)



A quoi ressembleraient notre vie et nos sociétés si la norme était 30 heures de travail par semaine ?

Faisons rapidement l'exercice mental : comment seraient nos journées avec plus de temps libre et un travail mieux réparti ? Quelles relations aurions-nous avec notre famille, nos amis ou nos voisins ?

Prendriez-vous plutôt votre mercredi ou votre vendredi comme journée libre ?
Lire : « La semaine de 30 heures : utopie ou nécessité ? » par Eva Brumagne (<http://bit.ly/1Ao9Vze>)

C'est aussi une voie vers l'équilibre familial, l'égalité des genres et l'engagement citoyen.

La réduction du temps de travail n'est pas la seule réforme à engager...

Le Collectif Roosevelt fait 15 propositions et alerte qu'il est tout aussi urgent de :

- Mettre fin au sabotage fiscal national et oser une vraie « révolution fiscale »
- Lutter contre les paradis fiscaux
- Séparer les banques de dépôt et les banques d'affaires et taxer les transactions financières
- Investir dans le logement



... mais il n'y aura pas de réduction du chômage sans une redistribution équitable du temps de travail !

Principales références

RAPPORTS

Statistiques : DARES Analyses, INSEE Enquête Emploi, Eurostat
Rapport de Commission d'enquête Parlementaire relative à l'impact social, économique et financier de la réduction progressive du temps de travail, 2014
Jean-Marie Perbost, Travailler plus ? Travailler moins ?, Green European Foundation, 2011
Lilas Demmou, Economie : les causes de la désindustrialisation (1980-2007), DG Trésor, 2010
O. Marchand, Cl. Thélot « deux siècles de travail en France », INSE, 1991
Ecolinks, Travailler moins pour plus d'égalité, Fondation Jean Jaurès, 2015

MONOGRAPHIES

Anne Dhoquois, Recréer le plein emploi : une utopie réaliste, Ateliers Henry Dougier, 2015
Claude Simon et Jean-Pierre Brovelli, Stop au mirage de la croissance, Les Editions de l'Atelier, 2015
Dominique Méda et Patricia Vendramin, Réinventer le Travail, PUF, 2013
Pierre Larrousurou, « Pour la semaine de quatre jours : sortir du piège des 35 heures », La Découverte, 1999

RESSOURCES WEB ET MEDIA

Les Blogs de Jean Gadrey (<http://bit.ly/1I556IB>), Jean-Marie Harribey (<http://bit.ly/1K9sPTL>), Michel Husson (<http://bit.ly/1CITgx4>), Madame Fardo (<http://fardo.ulb.ac.be/>) et André Martin (<http://bit.ly/1V6h83H>) - le site du magazine Alternatives Economiques et plus 200 références compilées par Adrien Tusseau (<http://bit.ly/1xuDqDY>)

D'autres organisations partagent ce combat



Mouvement National des Chômeurs et Précaires



Sur notre site collectif-roosevelt.fr : des liens vers les documents cités et des fiches explicatives et toutes les propositions et les actions du Collectif.

Le Collectif Roosevelt est un mouvement citoyen rassemblant plus de 100 000 personnes autour d'un manifeste de 15 propositions.

Rejoignez-nous !

Collectif Roosevelt

16 rue Dugommier -75012 Paris

01 43 44 23 58 - contact@collectif-roosevelt.fr

collectif-roosevelt.fr

